ROUBAIX

ENCORE L'ESCROQUERIE DU TRÉSOR ESPAGNOL

Bien que les naïfs gogos se fassent de plus en plus rares, les mélandrins d'au delà des Pyrénées demeurent, de temps en temps, de heureuses nouvelles ; la preuve en est dans la lettre suivante reçue par un commerçant du quartier du Trichon :

Monsieur Jules Bass,
Charcutier, rue du Bois 39.
A Roubaix (Nord), France.

Madrid, le 23/3 1908,

Monsieur,

Prisonnier dans cette ville pour faillite et malheureusement condamné, je viens vous demander si vous voulez m'aider à retirer une somme de « 540.000 francs », en billets de banque, que je possède dans une malle qui se trouve en dépôt dans une gare de France, et pour cela, il faut venir lui lever la saisie de mes bagages en payant les frais de justice, les frais nécessaires pour m'en emparer d'une petite valise contenant « un secret », dans laquelle est enfermé « un chèque de 50.000 francs, payable au porteur », et le rapporter du chemin de fer, indispensable pour retirer la malle à la gare.

En récompense, je vous céderai le « tiers » de la somme.

Dans la crainte que cette lettre ne vous parvienne pas, j'attendrai votre réponse pour vous confier tout.

Comme je ne puis recevoir votre correspondance en prison, veuillez me répondre par une dépêche, dont j'aurai l'avis de votre réponse par un gardien de la prison.

Voici l'adresse où vous devez m'envoyer votre télégramme : « Madrid (Espagne), Pedro Romero, Calle Santa Polonia, 3 — segundo izda. — Donner-détalle. Bass. »

Dans l'impatience de votre réponse, recevez, Monsieur, mes salutations les plus sincères.

A. L.

Surtout, répondez par « dépêche » et « non par lettre. »

GRAVES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le jeune Bidenback Raymond, âgé de 16 ans, demeurant rue Marengo, 13, mécanicien chez M. Charles Hibon, boulevard d'Halluin, 48, revenait en vélo de la gare, où il avait été faire une course pour son patron, lorsqu'il se jeta sur un autre cycliste qui portait un panier, lequel panier lui fractura la clavicule gauche. Quarante jours de repos.

— Chez M. Georges-Lefhouck, marchand de bois, boulevard de Beaurepaire, M. Ménard Emile, âgé de 39 ans, charretier, demeurant rue et cour Bernard, 5, a porté le pied à faux en descendant d'un camion et s'est fait une entorse tibio-tarsienne avec fêlure de la malléole externe. Un mois de repos.

— M. Vanbucstale Gustave, âgé de 68 ans, demeurant rue du Coq-Français, 176, dégraisseur à la teinturerie Motte-Meillassoux frères, s'est luxé l'épaule droite en tombant. Deux mois de repos.

— Chez MM. Ternynck frères, fabricants, rue du Nouveau-Monde, 17, M. Gustave Duponchelle, âgé de 20 ans, tisserand, demeurant à l'angle des rues de Tourcoing et de l'Alma, a reçu un violent coup de bras de chaîne sur l'épaule gauche. Un mois de repos. Docteur Lepers.

— François Maillet, âgé de 21 ans, demeurant rue des Longues-Haies, cour Debouvre, 11, occupé pour le compte de M. Aug. Pennel, aux travaux du Nouvel Hôtel de Ville, a eu les doigts de la main droite écrasés entre la chaîne et la berline servant au montage des matériaux, berline que la grue à vapeur venait de mettre en marche. Vingt jours de repos. Docteur Delattre.

LA MI-CARÊME

Le Comité civil des fêtes de Roubaix organise, à l'occasion de la Mi-Carême, dimanche 29 courant, au Grand-Théâtre-Hippodrome, un grand bal paré et masqué, à grand orchestre, au profit de l'Œuvre de l'Arbre de Noël. La salle sera brillamment décorée et illuminée à giorno. Il y aura un buffet-glacier et un restaurant ouvert toute la nuit. A minuit, « Grande fête villageoise burlesque, avec couronnement des rosières». A une heure et demie, concours de costumes et distribution, par le jury, de bannières en soie et or, pour les costumes primés.

Il ne sera pas délivré de sortie.

Prix d'entrée : cavalier, 3 fr.; dame, 2 fr. Les portes seront ouvertes à 8 h. ½. Le bal commencera à 9 heures.

UNE ENTORSE

M. Théo Debouverie, âgé de 56 ans, demeurant Grande-Rue, 133, peigneur au peignage de Beaurepaire, s'est fait une entorse du pied droit en tombant dans la rue. Le blessé a été admis à la Fraternité.

SAVON LUMINOL Blancheur du Linge Victor Vaissier

A PROPOS DE LA DERNIÈRE FÊTE DE BOXE

Roubaix, le 27 mars 1908.

Monsieur E. Véran, rédacteur à l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*,

Le communiqué paru le 25 et intitulé « Grande fête sportive », est l'œuvre d'un fumiste. Non seulement Charlemont ne sera pas ici le 5 avril et pour cause, il sera ce jour-là dans une fête à Monaco. Jamais plus mon frère Hubert et Georges Moore ne se combattront. Hubert ayant battu Moore une première fois à Paris et une seconde fois à Roubaix (quoi qu'en dise l'arbitre), une troisième démonstration est inutile.

A propos du match de Roubaix, je tiens à vous mettre au courant de ce qui s'est passé : M. Fièvet, qui est vice-président du Boxing-Club de Bruxelles, était en même temps de nos amis, et connaissant sa science en fait de combats il en fit lui-même pas mal, nous avons pensé le demander comme arbitre, d'accord avec Moore qui lui, ne le connaissait que de nom. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il fut d'une partialité révoltante toute la durée du combat — qui fut très dur, vous pouvez m'en croire — vous y assistiez et comme moi vous avez pu entendre les : « ne pas tenir Desruelles » ; alors que c'était Moore qui se collait au corps, se sentant battu, mais ce que vous ne savez pas, c'est que le même Moore a fait à Paris match nul avec Julien Dupont, professeur du « Boxing-Club de Bruxelles » et qui fut le professeur de Hubert en boxe anglaise. M. Fièvet sacrifia tout à l'intérêt de la salle bruxelloise et déclara Moore vainqueur, alors que celui-ci avouait lui-même vaincu, ce qui ne l'empêcha pas d'empocher les 1.500 francs alors qu'Hubert n'en touchait que 600.

Nous étions, mon frère et moi, engagés pour nous tête qui est-ce ? à Bruxelles samedi dernier et mars, je n'ai pas besoin de vous dire que nous n'y sommes pas allés, ceci pour protester contre la décision de M. Fièvet.

Mille excuses pour cette longue lettre nécessaire pour vous expliquer ma conduite afin que vous puissiez, si bon vous semble, et si vous croyez que ça peut intéresser vos lecteurs, en dire deux mots.

Veuillez agréer, etc...

JEAN DESRUELLES,
Directeur de l'Académie de Boxe Française de Roubaix.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ECOLE DU FLOCON

Rappelons que le concert suivi de bal aura lieu ce soir à 8 heures, dans la magnifique salle de gymnastique, place Saint-Jacques.

La commission peut être assurée du succès de cette fête ; l'empressement qu'ont mis les membres à venir retirer leur carte d'identité en est une des meilleures preuves.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS

Le Comité d'administration rappelle aux sociétaires que l'assemblée générale du premier dimanche d'avril, dimanche prochain 29 courant, à 10 heures du matin, au café Delattre.

Avant la réunion, il sera procédé au renouvellement partiel du conseil d'administration, pour l'élection d'un vice-président et de cinq administrateurs.

Le scrutin sera ouvert à 10 heures du matin et fermé à 11 heures.

Les sociétaires qui ne pourront assister à cette réunion doivent envoyer leurs bulletins de vote dans deux enveloppes fermées, avant l'assemblée.

Toute absence non excusée par lettre est passible d'une amende de un franc pour cette assemblée du mois de mars.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS MILITAIRES

Samedi 28 mars, à 7 h. 3/4 du soir, réunion au local, café Leman, 63, rue de Lannoy. Départ à 8 heures pour la conférence de l'Hippodrome.

CŒCILIA ROUBAISIENNE

Samedi, chez Desanois, place Notre-Dame, à 8 h. ½, répétition générale, communication importante.

CERCLE MODERNE (Section Chorale mixte)

Ce soir samedi, à 8 h. ½ précises, répétition partielle du nouveau chœur pour toutes les parties.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Fernande Rooseboom, rue de Blanchemaille — Alice Duponcheel, rue des Anges, cour Dupont, 1 — Raymond Fossart, quai de Gravelines, bateau La Nièvre — Alberting Van Norden, rue du Pile, cour Hespel, 5 — Lucienne Dubois, boulevard de Cambrai — Jeanne Hespel, boulevard de Cambrai — Juste Rousselle, rue Fourcroy, cour Delmaere, 3 — Lucienne Troyon, rue de Blanchemaille — Edouard Landuyt, rue d'Algor, cour Millescamps, 4 — Henriette Leruste, rue Rolland, 45 — Hélène Cobbaut, rue Stétie, pavillon, 10.

Décès. — Irma Cyre, 49 ans, ménagère, rue de la Balance, 27 — Charles Vancoppenolle, 74 ans, fileur, rue du Calre, cour Lernould, 3 — Julien Demarez, 65 ans, charretier, rue Saint-Louis, 57 — Aimée Villez, 71 ans, ménagère, rue du Parc, 5 — Paul Delry, 72 ans, sans profession, rue St-Roch, 21.

TOURCOING

L'Enseignement Professionnel

Hier se sont présentés à la mairie et ont eu une entrevue avec M. Gustave Dron, député-maire, les principaux membres des associations d'entrepreneurs de bâtiments. Nous avons remarqué MM. Masquilier, Chentry, Lahousse, Burnez, Vierlinck, Hercelle.

Ces messieurs désiraient s'entretenir avec le maire d'une question assurément bien passionnante et qui leur tient à cœur : le recrutement du personnel ouvrier que la crise de l'apprentissage rendrait précaire dans un avenir peu éloigné.

MM les entrepreneurs verraient avec bonheur l'organisation de cours à l'Ecole des Beaux-Arts et à l'Ecole Pratique qui viendraient apporter un remède à la crise de l'apprentissage et faciliteraient le recrutement nécessaire de collaborateurs pourvus des aptitudes à l'exercice des diverses professions

Nous n'avons pas besoin de dire combien M le maire qui, plus que personne comprend la nécessité absolue de l'enseignement technique, a pleinement approuvé la démarche faite près de lui et a déclaré qu'il prenait en sérieuse considération les desiderata qui lui étaient exprimés.

L'un des plus signalés services que ceux qui ont l'honneur d'administrer cette ville auront rendu à sa laborieuse population sera à coup sûr l'organisation à des degrés divers de l'enseignement professionnel.

Oui, elle devenait bien angoissante, cette crise de l'apprentissage, avec ses sombres conséquences, pour l'avenir du pays, avec son effrayant cortège de misères et de cruelles déceptions pour la jeune génération.

Tout l'essor de la nation menacé d'être arrêté net. On a compris heureusement à temps, le danger et aujourd'hui, on s'efforce de l'éviter. Il s'agit de développer et de multiplier les cours d'enseignement professionnel, enseignement technique, enseignement pratique.

C'est à ces cours multiples que l'Allemagne doit le développement de son commerce, de ses industries.

L'enseignement professionnel c'est la nécessité primordiale, la nécessité urgente à l'heure actuelle.

On peut compter qu'à Tourcoing on saura s'y consacrer et développer autant qu'il sera nécessaire cet enseignement, qui sera également étendu aux deux sexes.

NOS ARTISTES

M. Henry Jacquet, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, et deux de ses élèves, MM Desurmont et Duvillier ont envoyé au salon des œuvres d'un réel intérêt.

M. Jacquet expose deux toiles. La première, « Naufrage », représente des pêcheurs de la côte de Boulogne surpris par la tempête rapportant le corps d'un de leurs camarades qu'ils ont pu arracher à la fureur des vagues. L'effet est saisissant et bien dramatique.

La deuxième œuvre du délicat artiste a pour titre : « Les Pêcheurs du Portel », se détachant sur un ciel merveilleusement lumineux au déclin d'une chaude journée, des pêcheurs hommes et femmes rentrent harassés par leur dur labeur. Ils portent leurs engins de pêche et leurs paniers de poissons. Les silhouettes sont vigoureusement traitées grandeur nature avec beaucoup d'entrain.

M. Georges Duvillier a produit une marine d'un très bel effet et fort impressionnante. Des bâtiments perdus en pleine mer disparaissent sous l'effort puissant des vagues écumantes dont la coloration blanche et glauque fait une opposition très funèbre avec le ciel sinistre chargé de nuages lourds et menaçants.

C'est une scène de Casino dans une ville d'eau à la mode que M. Ernest Desurmont a reproduit. Dans le fond d'une vaste salle des Iziganes exécutent une musique endiablée, tandis qu'au premier plan, mondaines et mondains échangent de galants propos.

La composition est jolie et traitée avec beaucoup de hardiesse, de coloration.

POIGNET FRACTURÉ

M. Modeste Dsels, 34 ans, domestique au service de MM. Lantoin et Paris, camionneurs, s'est fait une fracture du radius droit en chargeant un camion à la gare aux marchandises. M. le docteur Dumont a donné ses soins au blessé dont la guérison demandera au moins un mois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Jean Albert, 14 ans, petit rattisheur chez M. Robert Fallot, filateur, rue Winoc-Chocquel, s'est blessé au pouce de la main droite en heurtant son métier.

— Mlle Antoinette Augustinus, 14 ans, enfileuse chez M. Welcomme-Bernard, rue de Roubaix, a été blessée au médius de la main droite par la chute d'un chassis. Docteur Aeste, 8 jours.

— Chez MM. Charles Tiberghien et fils, rue de Lille, M. Hilarion Hollebecque, 25 ans, mécanicien, a reçu un éclat de fer dans l'œil gauche en burinant une pièce.

Plaie de la région interne dela cornée gauche. Docteur Bonte, 10 jours.

LA FRAUDE

Les préposés des douanes du Touquet ont arrêté les nommés Victor Nuytten, 31 ans, emballeur à Wattrelos, et Georges Amoris, fileur, sans domicile fixe, qui portaient ensemble quelques kilos de café vert.

THÉATRE MUNICIPAL

A Tourcoing de la Mi-Carême, M. Vignier, directeur de notre scène, ne pouvait nous offrir un plus joli spectacle que celui qui tient l'affiche pour être donné dimanche en matinée : *Faust*, le chef-d'œuvre de Gounod, fera certainement salle comble. La location, du reste, en est active.

Mlle Lina Préville, dont le public tourquennois admire la gentilesse et le beau talent, tiendra le rôle de la douce Marguerite ; M. Garoule, Faust ; Mlle Christiane Karl, Siébel ; M. Bruneau, Méphisto ; M. Demay, Valentin ; Mme Darcy, dame Martine.

Au deuxième acte, la Kermesse, valse réglée par M. D'Alessandri, dansée par les dames du corps de ballet.

L'Invocation, chantée par M. Demay. Au 5e acte, la nuit du Valpurgis, dansée par Mlles Mignon, Van Haken, Nina Barbero et toutes les dames du ballet. M. Dupuis, premier chef d'orchestre, dirigera.

On commencera à 3 heures précises en raison de l'importance du fourrage. Pour la location, s'adresser à M. Désiré Flament, gérant du théâtre.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Delcambre Paul, rue La-Tour-d'Auvergne, 12 — Scalbert Albert, rue Claude-Bernard, 203 — Deroubaix Valentine, rue Verte, 112 — Scrite Louis, rue de Madagascar, 49.

DÉCÈS. — Bouche Augustine, 71 ans, rue d'Anvers, 46 — Leclercq Jules, 18 ans, rue Nationale, 122 — Obin Victor, 33 ans, rue Nationale, 122 — Mort-né, 1.

AUTOUR DE LILLE

WATTRELOS. — La Société Républicaine des Conférences populaires avait organisé, à l'école des garçons du Crétinier, une conférence populaire avec le concours de M. Demeunburg, instituteur à Roubaix. Ce dernier a traité de « l'école laïque et la République », devant un auditoire d'au moins 200 personnes. M. Pollet, président de l'Association, présente en termes très amènes le sympathique conférencier, M. Deneubourg, avec clarté et netteté, montre la nécessité de l'école laïque, respectueuse de toutes les croyances et de toutes les idées philosophiques. Elle est scientifique, et ne donne aux enfants que des idées et des notions soigneusement vérifiées. Elle tend à faire disparaître des préjugés ridicules et surannés. Elle est l'école de l'égalité. M. Deneubourg nous fait passer successivement en revue les bienfaits de la République : la réorganisation de l'armée, la formation des syndicats, la liberté de la presse, les secours aux infirmes et aux incurables. Il indique également les réformes en cours actuellement : la caisse des retraites pour la vieillesse et l'impôt sur le revenu.

LA MADELEINE. — M. Dupont, domestique au service de M. Catry, minotier à Marcq-en-Barœul, prenait livraison d'un chargement de sacs de son à la gare. Il avait engagé pour faire le travail un sieur Emile Poullies, débardeur au Pont-de-l'Abbaye, à Marquette. Ce dernier effectuant mal son travail s'attira des remontrances, il s'en vengea en portant des coups de pied et un coup de tête à M. Dupont. M Dupont est grièvement blessé. Poullies a fait l'objet d'un procès-verbal.

FOURNES. — Jeudi, vers trois heures et demie de l'après-midi, M. le docteur Dubois avait un instant abandonné sa bicyclette à sa porte. Un malfaiteur enfourcha la bécane et s'enfuit. Par malheur pour lui, M. Dalle, papetier à Bousbecques, qui passait, consentit à prendre le domestique du docteur pour se mettre à la poursuite de l'audacieux voleur. Lorsqu'à l'entrée d'Hallennes-lez-Haubourdin, ce dernier se vit menacé, il abandonna la bicyclette et s'enfuit à travers champs. Il ne tarda pas à être arrêté et conduit à la gendarmerie d'Haubourdin. C'est un nommé Fernand Delavoix, 25 ans, natif de l'Yonne, venant de Méricourt. Il a mis son méfait sur le compte de la misère.

HAUBOURDIN. — Mercredi soir, vers dix heures, M. Oscar Delannoy passant rue Auguste-Potié, devant le domicile de Mme veuve Ghestin, qu'il savait chez sa fille à Canteleu, fut surpris de voir la porte d'entrée ouverte. Il s'empressa d'aller en informer le beau-fils de Mme Ghestin, M. Hurent, boulanger, rue d'Emmerin. Tous deux revinrent à la maison de la rue Auguste-Potié et constatèrent qu'un malfaiteur, après avoir fracturé la porte, avait fouillé toutes les pièces de la maison. Mme Ghestin, de retour le lendemain, constata que le cambrioleur n'avait point trouvé d'argent et ne lui avait rien dérobé. La gendarmerie mise en campagne n'a pas tardé à pincer le coupable. Celui-ci n'avait pas remarqué que les persiennes de la maison qu'il visitait, une bougie à la main, n'étaient pas closes et qu'on pouvait le voir du dehors. En effet une jeune fille en passant l'avait parfaitement reconnu et elle a eu le courage de le dénoncer. C'est un nommé Charles Dutoit, âgé de 30 ans, ouvrier sans travail.

— Samedi 28 courant, aura lieu, à 8 heures du soir une réunion du conseil municipal qui a pour objet le vote de secours aux ouvriers sans travail. Quelques questions diverses sont également à l'ordre du jour.

— ETAT CIVIL. — NAISSANCES. — Henri Cocle, cour Fiscandier. — Marie Grave, rue des Moulins — Alexandre Duflot, rue A. Blondeau. — Paul Lefebvre, rue Vanderhagen.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Entre : François Claisse, employé, et Appoline Lasselin, lisseranda, à Hellemmes. — François Burelle, coroyeur, et Céline Vasseur, servante à Radinghem.

DÉCÈS. — François Maille, 58 ans et demi, journalier, rue du Tilleul. — Ferdinand Buisine, 74 ans, sentier de l'Hospice.

Sports et Jeux

FOOTBALL

Union Sportive Tourquennoise

LES BRUGEOIS A TOURCOING

L'excellente équipe du Foot-Ball Club Brugeois, classée troisième dans le championnat de Belgique, viendra dimanche prochain à Tourcoing jouer contre l'équipe première de l'Union Sportive Tourquennoise.

Le match sera joué sur le terrain de la rue de Gand à 3 heures. Voici la composition des équipes :

F. B. C. Brugeois. — C. Strubbe, J. Strubbe, Visser, Wanwaelleghem, Ch. Cambier, Roose, Reuse, Gilbert, De Veen, Wyncke, Lauwers.

U. S. T. — Desrousseaux, Lambotte, Moigneu, Raulin, Denis, Prouvost, Hanot, Gaeremynck, Papon, Parmentier, Filez.

CONCOURS DE COQS

A Lille. — Jeudi 30 mars, établissements du Nouveau-Parc, tenu par Abel Bocquet, 60, rue Louis-Faure, coin de la rue Manuel. Mise 7 fr. chaque coq gagnant aura 20 fr. Mise au parc à 2 h. ½.

A Lille. — Dimanche 29 mars, chez Léon Leborgne, rue Gantois, 69, 24 sociétés. Mise 30 fr. 1 coq gagnant aura 60 fr., 2 coqs gagnants auront 120 fr. Tirage au sort à 3 heures ½. Mise au parc à 4 heures.

A Lillers. — Dimanche 29 mars, sur la Grande-Place, à 9 heures ½ très précises, quatre belles vrancs de prix. 48 sociétés.

VÉLOCIPÉDIE

Union Cycliste du Vieux-Lille

Cette jeune et intéressante société sportive, quoique n'ayant que trois mois de formation, compte actuellement plus de 30 membres ; grâce à l'activité de ses dirigeants, dimanche dernier, sous la conduite de son capitaine de route, M. Capron, FU. C. V. L., s'est rendue en excursion à Comines, le beau temps ayant été de la partie, une franche gaîté a régné sur tout le parcours et l'on s'est quitté enchanté de cette première sortie.

L'itinéraire des sorties pour 1908 est établi comme suit : 5 avril, Roubaix ; 19 avril, Paris-Roubaix ; 26 avril, Warneton ; 3 mai, Cassel ; 24 mai, Kemmel ; 7 et 8 juin, Bruxelles ; 21 juin, Ypres ; 12 juillet, La Panne ; 26 juillet, Tournai-gnies ; 2 août, Phalempin ; 15 et 16 août, Blanckenberg et Cadzand ; 6 septembre, Malonne-Dame. Le championnat de la société aura lieu le 5 juillet.

***

Samedi 28 mars, réunion générale obligatoire, au siège, 138, rue Saint-André, chez M. Delaplace. Pour adhésions et renseignements, s'adresser à M. Paul Lesage, secrétaire, 132, rue Saint-André.

LE NORD

VALENCIENNES

WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN. — A la fosse Bilgnières, M. Constant Desprez, 39 ans, a eu la jambe gauche fracturée par la chute d'une pierre.

CAMBRAI

CAUDRY. — Ainsi que nous l'avons annoncé précédemment, l'Harmonie Municipale organise, pour le dimanche 5 avril prochain, dans la salle de l'Hôtel de l'Europe, une soirée artistique pour ses membres honoraires. Cette fête comprendra une partie de concert et un opéra-comique en deux actes : « Le Torédor », d'Adam. Mlle Roserni, chanteuse légère du théâtre de Montpellier ; M. Gueury, ter ténor du théâtre de Liège; M. Dernaud, basse-chantante du théâtre des Arts de Rouen ; M. Dassy, comique du Théâtre des Nouveautés de Paris ; MM. A. Pinel fils, G. Hervieux, Ch. Sandras et A. Menier, de l'Harmonie Municipale, prêteront leur concours. L'Harmonie Municipale exécutera une œuvre des meilleures de maître Massenet : « Les Erinnyes » qui mettra en relief les progrès qu'elle a faits cette année. Bref, tout promet que cette soirée sera une des plus réussies que l'Harmonie ait organisées.

— Vanhaël Arthur, maçon, s'est blessé à l'annulaire de la main gauche en faisant un scellement, 8 à 10 jours de repos.

Trécmé Charles, tulliste, a eu l'index écrasé entre le lime-barre et la barre de combe. 10 à 15 jours.

Basin Louis, tulliste, en voulant prendre un fil, a été blessé à l'index de la main droite. 20 jours sauf complications.

Lamouret Ildephonse, chauffeur, s'est donné une entorse du poignet droit par suite d'une chute en vaquant à son travail.

Vallez Edouard, domestique, en dressant un cheval, en a reçu un coup de pied au thorax. 12 jours.

Piez Louis, tulliste, a eu l'index de la main gauche blessé au régulateur de son métier. 12 jours.

— Le maire de Caudry porte à la connaissance du public que le mardi 7 avril prochain, à 5 heures du soir, il procédera, à la mairie, à une enquête de commodo et incommodo sur la demande présentée par M. Faucon-Cléry, entrepreneur de maçonnerie à Caudry, et tendant à obtenir l'autorisation d'établir une briqueterie flamande sur la parcelle 271 de la section B du cadastre de Caudry, lieu-dit « Tabouné ». Le dossier relatif à cette demande est déposé à la mairie, où chacun pourra en prendre communication.

ETAT CIVIL. — NAISSANCES. — Jacquin Edmond — Bracq Jeanne — Ducornet Maurice — Robert Lévêque.

PROMESSE DE MARIAGE. — Entre : Bachy Clodomir et Théron Julie.

MARIAGES. — Entre : Depreux Paul, et Bourgeois Julienne — Plé Désiré et Hégo Alice.

DÉCÈS. — Parisot Pierre, 73 ans ½ — Bricout Sydonie, 63 ans.

AVESNES

FOURMIES. — La cavalcade qui devait avoir lieu le dimanche de la Mi-Carême, est remise au Lundi de Pâques. Les corporations et associations qui avaient organisé le cortège Laurent-Marcoux viennent de reculer la date, ils ont décidé de reprendre la sortie de ce cortège au Lundi de Pâques. En renvoyant cette fête à trois semaines plus tard on donne satisfaction à beaucoup de petites communes environnantes qui avaient aussi organisé pour la Mi-Carême des parties carnavalesques, à Wignehies, Anor, Felron, La Capelle, etc. A Fourmies, pour le Lundi de Pâques, les sociétés et corporations ont donné leur adhésion au comité Laurent-Marcoux : La Compagnie des sapeurs-pompiers, société de gymnastique, société d'instruction militaire, le Cercle artistique fourmisien, la Fanfare les Amis Réunis, l'Union-Sportive les Défenseurs, le Club Vélocipédique, la société des Trompettes, la Société des Tambours et Clairons, la Société de Cors de Chasse, l'Union Commerciale, la corporation de la Boucherie, la Société colombophile l'Union, et de nombreux groupes de tous genres.

DUNKERQUE

INAUGURATION DE LA LIGNE DE TRAMWAYS DES DARSES. — Jeudi dernier a été reconnue la nouvelle ligne de tramways dite des Darses. La commission, composée de MM. Brisac, sous-préfet ; Dumont, maire ; Stoclet, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Lille ; Anglès d'Auriac, ingénieur ; Cahen, ingénieur des postes et télégraphes ; Lesseni, directeur de tramway et son fils, et M. Leroy, ingénieur d'arrondissement ; MM. Dufour-Bourbier, adjoint au maire de Malo, et Deman, adjoint au maire de Dunkerque, a parcouru en tramway pavoisé la ligne ouverte dès à présent au public.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

SALLAUMINES. — Pour un motif futile, une rixe est survenue entre Léonie Lamourette, femme Bouvier, âgé de 28 ans, cabaretière, route de Douai, et son logeur, Eugène Mathonnat, 30 ans, mineur. La gendarmerie les a gratifiés chacun d'un procès-verbal.

LIEVIN. — Nuitamment, après avoir escaladé un mur de clôture et brisé la barrière qui sépare la cour du jardin, des malfaiteurs se sont introduits dans les dépendances de l'habitation de M. Emile Guillin, mineur, rue Montgolfier. Les voleurs ont été sûrement dérangés dans leur besogne, car aucun objet n'a été soustrait et une échelle qui leur appartenait a été laissée dans le jardin.

LENS. — Pour bris de clôture et outrages à l'agent Lévêque, procès-verbal a été dressé à la charge de Henri Leblanc, 27 ans, mineur, demeurant à Lens.

— Vendredi dernier, à la Caisse d'épargne de Lens sous la présidence de M. François Fontaine, il a été effectué 62 versements se montant au chiffre total de 20.592 francs, et tel 59 remboursements pour la somme de 12.390 fr. 29.

La séance de dimanche prochain sera présidée par M. Emile Lowagie.

LENS. — Au fond de la fosse N° 9, le chargeur Henri Desclée, 19 ans, est tombé et s'est fait une blessure à l'épaule droite.

SAINT-OMER

EN OBSERVATION A L'HÔPITAL ST-LOUIS. — Le sieur Bovenne, un individu que l'on voyait souvent rôder dans le quartier Saint-Bertin et que, à diverses reprises, nous avons eu l'occasion de voir comparaître devant le Tribunal correctionnel pour divers délits, est plutôt, à ce qu'il paraît, un malheureux déséquilibré.

Il y a deux jours, il insultait un industriel de la ville, dans la rue des Moulins.

A la suite de cet incident, Provence a été mis en état d'arrestation hier jeudi matin mais au lieu de le conduire à la prison, on l'a conduit à l'hôpital Saint-Louis, où il sera mis en observation, pendant quelques jours, comme atteint d'aliénation mentale.

On se rappelle que l'année dernière, à pareille époque, Provence fut inculpé du crime imaginaire de Saint-Martin-au-Laërt, crime inventé de toutes pièces par une jeune bonne de la localité.

Provence fut d'ailleurs aussitôt relâché.

TRIBUNE PUBLIQUE

AU SUJET DU SQUARE PIERRE-CATTEAU

Roubaix, le 27 mars 1908.

Monsieur le rédacteur de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*,

Le garde du square Pierre-Catteau va se faire démolir par les mères de famille du quartier s'il ne change pas sa façon d'agir. L'an dernier, à peine installé, ce salarié de l'ad-minis-tra-tion municipale effrayait tous les enfants au lieu de surveiller les chevaliers du tapis vert qui étaient chez eux dans le jardin.

Jeudi après-midi, il a molesté un bambin et l'a ensuite enfermé dans la cave ; il s'est empressé de disparaître, se sachant poursuivi par des mères indignées.

Je crois que vous rendrez grand service au quartier en signalant le fait, afin que ce garde soit rappelé à l'ordre par ses supérieurs.

Oui ou non, les squares sont-ils faits pour que les enfants et les vieillards viennent respirer le bon air.

Veuillez agréer, etc...

Un père indigné.

FINANCES

Paris, 27 mars 1908.

Malgré la moins bonne tenue de New-York, notre marché a fait preuve d'une assez grande fermeté qui a persisté jusqu'en clôture. La Rente Française regrend à 97.10. Sauf le Turc plus faible à 91.55, les Fonds Etrangers gagnent une légère fraction, principalement le Portugais à 62 fr. et les Emprunts Russes. Les Sociétés de Crédit conservent une excellente tenue. Crédit Foncier 718, Crédit Lyonnais 1.160, Société Générale 667. Le Comptoir d'Escompte est à 676, son bilan au 29 février fait ressortir au total des opérations sociales un accroissement d'environ 37 millions.

Les valeurs industrielles et de traction sont diversement traitées mais plutôt faibles. Le Suez est à 4.415. Le Bec Auer se consolide à 749. Amélioration des valeurs nitratières et cuprifères. Rio 1.648. Hausse des valeurs industrielles russes. Les Mines, après une velléité de reprise, reviennent à leurs cours de la veille.

En Bangue, le Laurium Grec s'inscrit à 54.25.

La Société Française d'Exploitations Houillères qui cote 122, a pour objet l'exploitation d'importantes houillères dans l'Hérault. La concession de Saint-Geniès de Varensal est de 1.318 hectares et celle de Castanet-le-Haut de 674 hectares.

L'action Banco di Roma s'inscrit en progrès à 110 fr. Le rapport, qui sera présenté à l'assemblée générale des actionnaires convoquée pour le 30 mars, constate la bonne situation de cette banque, une des meilleures de l'Italie.

Chemins Français calmes.

Tablettes d'un spectateur, 5, r. d'Amboise, Paris.

A MEDITER

« Le public se demande parfois pourquoi Médecins et Pharmaciens sortent si souvent indemnes des épidémies ?

« C'est parce qu'ils ne boivent comme apéritif que du BANYULS-TRILLES. »

(Extrait du « PETIT PRATICIEN » organe de Défense des Intérêts professionnels médicaux et pharmaceutiques)

DANS TOUS LES CAFÉS ET LES BONS ESTAMINETS

Exigez l'étiquette sur la bouteille 38369

TRIBUNAUX

Tribunal Civil de Lille

L'affaire des Sociétés Canadiennes

La « West Canadian » est-elle ou non de nationalité anglaise ? — Une affaire de dix-huit millions — Un million de dommages-intérêts

Hier ont commencé, devant la première chambre du Tribunal civil, présidée par M Dassonville, les débats de l'affaire des Sociétés Canadiennes, dont nous avons à maintes reprises entretenu nos lecteurs. Rappelons les faits tels qu'ils se sont déroulés depuis l'origine du procès.

M Louis Vanverts, industriel à Roubaix, actionnaire de la « West Canadian », publia en mai 1907, une brochure dans laquelle il formulait de vives critiques contre les administrateurs de la société. Il s'appuyait, pour cela, sur ce fait qu'aucun dividende n'avait encore été distribué. Ces administrateurs, parmi lesquels se trouvent bon nombre de Lillois, étaient MM. Wicart, Ory, Lefebvre, Cartier-Kolb, Cavrois-Lagache, baron de Lagrange, comte de Castellane, Edouard Decoster et Palliez frères. Ils répondirent en assignant M. Vanverts devant le Tribunal civil de Lille en dommages-intérêts pour diffamation.

Sur ces entrefaites, M. Vanverts dépose une plainte pour violation des lois françaises sur la constitution des sociétés. La « West Canadian », dit M. Vanverts, est bien une société ayant pour objet l'exploitation de houillères au Canada ; mais tout dans sa constitution et son fonctionnement démontre qu'elle est française et que par conséquent elle doit être soumise aux charges imposées par la loi du 24 juillet 1867.

Une instruction fut ouverte, et, en juillet dernier, des perquisitions opérées au domicile des principaux administrateurs de la « West Canadian ». M. Delalé, juge d'instruction, désigna un expert, M. Desreumaux, chargé de recueillir les éléments d'après lesquels on pourrait savoir la véritable nationalité de la société. En décembre 1907, l'expert déposait son rapport concluant en ce sens que la « West Canadian », bien qu'empruntant la forme anglaise, était en réalité française, et que par suite elle était constituée en violation des lois françaises sur les sociétés.

Pour sortir de l'imbroglio, les administrateurs de la « West Canadian » assignaient hier M. Vanverts devant la première chambre du Tribunal civil pour voir dire qu'à tort ce dernier contestait la nationalité de la société et la validité de sa constitution. Ils demandent en outre, pour le préjudice qu'ils prétendent leur avoir été causé, condamnation à un million de dommages-intérêts et l'insertion du jugement à intervenir dans cinquante journaux à leur choix.

Reconventionnellement M. Vanverts demande la nullité et la liquidation de la société.

L'AUDIENCE

A midi précis, le Tribunal entre en séance. Il est composé de MM. Dassonville, président, Carré de Malberg et Loth, juges, M. Delsart, substitut.

Me Clémenceau, avocat à Paris, est assis à la barre pour les demandeurs ; de l'autre côté, Me de Lauwereyns, avocat de M. Vanverts, ainsi que Me Dheilemmes.

La salle est bondée d'avocats, de professeurs, d'industriels, de négociants Lillois, de journalistes et de curieux. Une grande partie du public va rester debout pendant plus de cinq heures..... Et c'est à recommencer samedi !

Les actionnaires intéressés à ce procès sont au nombre d'environ 3.000.

Les conclusions déposées par les parties sont trop longues pour que nous puissions les publier.

Plaidoirie de Me Clémenceau

Me Clémenceau prend le premier la parole ; il s'exprime avec beaucoup de calme, de clarté et de courtoisie. L'avocat de la « West Canadian », dit-il, celui qui, aujourd'hui, devrait se trouver à cette barre, est M. Cruppi ; mais celui-ci ayant été nommé ministre du Commerce, on dut le récuser.

Me Clémenceau expose quelle est, à son point de vue, la situation des parties adverses : d'un côté ses clients, hommes sérieux, ayant fondé des sociétés sérieuses qu'ils désirent voir prospérer, et sur lesquelles ils possèdent de nombreux titres, — de l'autre M. Vanverts, actionnaire aux désirs illimités, mécontent de ne pas avoir touché de dividendes.

Cela posé, le défenseur retrace les différentes péripéties auxquelles le procès a donné naissance ; et à ce propos il attaque assez vivement toute la procédure suivie par le Parquet de Lille. « Il faut tout dire, s'écrie-t-il, même quand les critiques s'adressent à des magistrats ».

Et Me Clémenceau retrace les divers incidents qui ont accompagné les perquisitions du 29 juillet 1907 : mobilisation de la police, ordres écrits et cachetés distribués aux commissaires, heure matinale des perquisitions, etc....

Tout cela constitue ce qu'il appelle un « acte mauvais », source de toutes les calomnies répandues sur les sociétés dont il tient à faire ressortir l'intégrité ».